

## **BREVES D'ATTAC**





20<sub>18</sub>

http://www.malotru.org/

Un autre monde est possible!

ATTAC EST POURSUNVE EN JUSTICE TAC EST POURSUIVE EN JUSTICE
PAR APPLE ET BNP PARIEAS 1998 - 2018

ATTACA 20 ans...

et toutes ses dents!

Alors, on vous offre plein de cadeaux pour fêter ça





Un livre qui s'adresse à des non spécialistes, dresse un panorama de l'ensemble des enjeux fiscaux : et montre pourquoi la fiscalité est devenue injuste et inefficace; il met à bas les idées reçues, comme celle du poids croissant de la fiscalité des entreprises, qui sont en réalité assistées par l'État.

**TOUJOURS** 

Le livre sera disponible à la vente sur le site d'Attac France à partir du 17 janviel



Nicole Briend, adhérente d'Attac de longue date, militante engagée dans de nombreuses luttes et alternatives sera jugée le 6 février 2018 à Carpentras. Son tort ? Avoir participé, en mars 2016 à une action symbolique de « fauchage citoyenne chaises » dans une agence BNP Paribas, la banque française championne de l'évasion fiscale.



https://france.attac.org/se-mobiliser/6-fevrier-2018-proces-de-nicole-a-carpentras/article/bnp-paribas-contre-nicolebriend-signez-l-appel-pour-sa-relaxe

COME

## SOUTENEZ A RENNES LE 27 JANVIER A CARPENTRAS LES 5 ET 6 FEVRIER

renseignements pratiques: https://france.attac.org/se-mobiliser/6-fevrier-2018-proces-denicole-a-carpentras/article/informations-pratiques-proces-bnp-paribas-une-militante-d-attac-a-



Le 10 février Le 9 février 2018, la Déclaration d'Utilité tous à Motre Publique du projet d'aéroport à NDDL aura Dame des projet, cette déclaration sera contre d'unité de la contre de gouvernement, et en espérant le meilleur pour la suite, nous vous appelons donc à vous organiser dès aujourd'hui pour nous retrouver sur la zad le 10 février et enraciner son avenir.



multinationales ne nous feront taire!

Mardi 6 février à 8 h 30, procès de Nicole Briend, militante d'Attac devant le tribunal de Carpentras, à la suite d'une plainte déposée par BNP Paribas. Mais ça ne suffit pas.

Lundi 12 février à 13 h 30, Attac est convoquée devant le tribunal de grande instance de Paris à la suite d'une assignation en référé déposée par Apple. La raison : empêcher les actions futures dans les Apple Store, telles que celles menées le 2 décembre 2017. Avec la campagne #ApplePayeTesImpôts, Attac dénonce l'évasion fiscale massive pratiquée par la marque à la pomme, exige le versement définitif de l'amende de 13 milliards d'euros infligée par la Commission européenne et demande à Apple de payer sa juste part d'impôts.

Ces deux actions en justice obéissent à la même logique : essayer de bâillonner Attac et nous empêcher de mener de nouvelles actions citoyennes pour dénoncer l'évasion fiscale des multinationales. Pour ne pas se retrouver une nouvelle fois sous le feu des projecteurs, BNP Paribas ne sera même pas présente à Carpentras mais n'a pas retiré sa plainte. De son côté, Apple, elle-même visée par une plainte pour l'obsolescence programmée de ses iPhone, nous accuse de « vandalisme » et d' « atteinte à la sécurité » pour demander une astreinte de 150 000 € en cas de future action d'Attac, alors que nos actions sont symboliques, non-violentes, menées à visage découvert et sans aucune dégradation matérielle.

Attac appelle à une large mobilisation des citoyen ne s, des forces sociales et politiques et accuse Apple et BNP Paribas de pratiquer l'évasion fiscale à grande échelle, avec tous ses effets dévastateurs sur la démocratie et les finances publiques et de chercher à bâillonner les citoyen·ne·s, journalistes et lanceurs/euses d'alerte qui agissent dans l'intérêt général en dénonçant l'impunité fiscale dont jouissent les ultra-riches et les multinationales.

Nous donnons donc rendez-vous les 5 et 6 février à Carpentras et le 12 février à Paris, pour montrer à Apple, BNP Paribas et aux autres multinationales qu'elles ne peuvent pas nous poursuivre devant les tribunaux sans en subir les conséquences : amplifier l'indignation suscitée par leurs pratiques fiscales et inciter de nouvelles personnes à faire le choix de l'action citoyenne pour les contraindre à payer leurs justes parts d'impôts dans les pays où elles exercent leurs activités.

Vous voulez passer à l'action ?

Sautez le pas et contribuez à la mobilisation contre les banques et multinationales prédatrices. https://france.attac.org/agir-avec-attac/article/lettres-d-information